

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 28 avril 2020

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4049-2018.

Modifications au Code de conduite d'Hydro-Québec TransÉnergie (HQT).

Appui de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* à un aspect de la [réplique B-0066](#) du Transporteur.

Chère Consœur,

Par la présente et afin de dissiper toute mésinterprétation, *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* désirent confirmer leur appui à ce que, interlocutoirement, tout employé des entités affiliées du Transporteur attiré à des activités visant le Transporteur et qui a accès, dans l'exercice de ses fonctions, à des informations décrites aux articles 4.6 et 4.8 de ce *Code* soit assujéti aux dispositions de ce *Code* de la manière décrite aux articles 4.10.1 et 6.1 al. 2 de celui-ci se trouvant aux propositions antérieures du Transporteur [B-0005](#) et [B-0038](#) (HQT-1, Doc. 2).

Aux pages 5-6 et 8-9 de sa [réplique B-0066](#), Hydro-Québec TransÉnergie (HQT) explique n'avoir pas proposé interlocutoirement ce changement car elle craignait que SÉ-AQLPA ne l'appuient pas. Ce n'est pas le cas. **SÉ-AQLPA appuient interlocutoirement l'ajout de ce changement à la demande interlocutoire** ([Argumentation C-SÉ-AQLPA-0011](#), section 3.4 et recommandation 1.3.4). C'est lors de l'examen au mérite final du dossier que pourra être traitée l'éventualité (*évoquée dans la pièce [C-SÉ-AQLPA-0002](#), Demande d'intervention, p. 3, 2^e boulet*) que l'assujettissement au *Code* des employés de HQT transférés aux filiales puisse être encore davantage élargi.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).